

Activités assurées

Activités "Travaux" réalisées dans le domaine du Bâtiment (suivant la nomenclature FFSA d'activités des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics) et des travaux publics :

Activités « travaux » réalisées dans le domaine du Bâtiment.

FONDATIONS, MAÇONNERIE, BETON

Maçonnerie et béton armé sauf précontraint in situ (2.2)

Activités exclues :

- Réalisation, transformation de murs et d'ossatures porteurs d'immeubles comportant plus de 6 niveaux dont 2 maximum en sous sol
- Dallages de type industriel ou commercial y/c bétons fibrés, dont la superficie est inférieure à 500 m²
- Fondations profondes supérieures à 6 m. Fondations spéciales telles que pieux, palplanches, parois moulées, barrettes, parois de soutènement autonomes
- Reprise en sous oeuvre dont la profondeur est supérieure à 6 mètres
- Dallages de type industriel ou commercial y/c bétons de fibres, dont la superficie est supérieure à 500 m²
- Utilisation de techniques d'agrafage, de collage, d'attache
- Béton précontraint in situ (mise en tension sur chantier) (2.3)
- Réservoirs, piscines (5.8), silos, ouvrages contenant
- Enduits extérieurs, chapes et sols coulés à base de liants synthétiques ou résine

CHARPENTE ET STRUCTURE BOIS

Charpente et structure en bois (2.4)

Activités exclues :

- Maison à ossature bois (5.9)
- Charpente et structure bois ou lamellé collé d'une portée supérieure à 25m
- Traitement curatif (1.8)

CLOS ET COUVERT

Couverture (3.1) Menuiseries extérieures (3.5) Bardages de façade (3.6)

Activités exclues :

- Calfeutrement, protection, imperméabilité et étanchéité des façades (3.4)
- Etanchéité de toiture et terrasse (3.2)
- Structures et couvertures textiles (3.8)
- Etanchéité liquide coulée et/ou mousse projetée in situ
- Etanchéité et imperméabilisation de cuvelages, réservoirs et piscines (3.3)
- Verrières de superficie supérieure à 100 m²
- Façades rideaux (3.7)
- Pose de capteurs à énergie solaire
- Isolation thermique par l'extérieur, plâtrerie avec travaux extérieurs

DIVISIONS - AMENAGEMENTS

Menuiseries intérieures (4.1)

Plâtrerie-Staff-Stuc-Gypserie (4.2)

Serrurerie-métallerie (4.3)

Vitrerie-Miroiterie (4.4)

Isolation thermique-acoustique-frigorifique (4.8)

Activités exclues :

- Parquets pour sols sportifs
- Planchers surélevés
- Isolation thermique ou acoustique intérieure par insufflation ou projection, hors isolation anti-vibratile
- Isolation d'installations frigorifiques
- Miroiterie réalisée en vitrage extérieur collé (VEC) ou vitrage extérieur agrafé (VEA)
- Verrières de superficie supérieure à 100 m²
- Agencement de laboratoires
- Isolation thermique par l'extérieur, plâtrerie avec travaux à l'extérieur (4.8.1)
- Traitement acoustique de salles, studio - Isolation anti-vibratile
- Ascenseurs (5.7), monte-charges, monte-personnes, escaliers mécaniques

LOT TECHNIQUE PLOMBERIE, INSTALLATIONS SANITAIRES, THERMIQUES DE GENIE CLIMATIQUE, D'AERAUQUE ET DE CONDITIONNEMENT D'AIR, FUMISTERIE

Plomberie - Installations sanitaires (5.1)

Installations thermiques de génie climatique (5.2) Fumisterie (5.3) Installations aérauliques et de conditionnement d'air (5.4)

Installations à énergie solaire par capteurs thermiques (hors pose de capteurs solaires intégrés visés au 3,1)

Activités exclues :

- Installations à énergie géothermique (5.10) par capteurs horizontaux
- Climatisation, installations frigorifiques d'une puissance supérieure à 12 KW et inférieur à 50 Kw restituée
- Installations d'inserts
- Installations de protection contre l'incendie telles que RIA, sprinklers
- Installations thermiques à haute pression ou haute température
- Installations thermiques industrielles, fours et cheminées industriels (5.6), revêtements thermiques et industriels
- Climatisation d'une puissance supérieure à 50 KW restituée
- Climatisation de salles blanches, salles grises, salles informatiques
- Installations frigorifiques de puissance supérieure à 50 KW restitué
- Téléalarme, télégestion, télésurveillance d'installations
- Installations à énergie géothermique (5.10) par capteurs verticaux
- Installation à énergie solaire par capteurs photovoltaïques (hors pose de capteurs solaires intégrés)

() Les chiffres entre parenthèses accolés aux activités correspondent au code de la nomenclature type du référentiel des activités réalisées dans le domaine du BTP.